

## 1. POUVOIR ADJUDICATEUR

---

REDON Agglomération  
3, rue Charles Sillard  
CS 40264 - 35605 REDON CEDEX  
Tél. 02.99.70.34.34

Profil acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

## 2. PROCÉDURE DE PASSATION

---

Procédure adaptée, suivante les articles L.2123-1, R.2123-1 à R.2123-7 du code de la commande publique.

## 3. OBJET ET FORME DU MARCHÉ PUBLIC

---

La présente consultation a pour objet la fourniture de matériels lumière pour le Canal Théâtre de REDON Agglomération.

Le marché public objet de la présente consultation est un marché ordinaire.

## 4. DATE D'EFFET ET DÉLAI D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

---

Le marché prend effet à compter de sa notification laquelle vaudra lancement de la commande des équipements.

Les délais de livraison sont ceux indiqués par le prestataire retenu.

## 5. DÉCOMPOSITION DE LA CONSULTATION

---

La consultation est non allotie.

## 6. PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES ÉVENTUELLES

---

Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour la PSE suivante :

**PSE n°1** : Formation sur l'équipement « Pupitre de commande » (équipement n°6).

## 7. VARIANTES

---

### 7.1 Variante facultative

Aucune variante à l'initiative du candidat n'est autorisée.

### 7.2 Variante obligatoire

Le pouvoir adjudicateur ne demande aucune variante obligatoire.

## 8. MODE DE DÉVOLUTION

---

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.

## 9. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS À PRODUIRE

---

Précisés dans le règlement de consultation

## 10. MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS

---

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement et téléchargeable sur le site :  
<https://marches.megalis.bretagne.bzh> (sous la référence RA-MAPA2021-32)

## 11. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

---

**29/10/2021, 12h00** dernier délai

La transmission des plis (candidature et offre) se fait obligatoirement par voie électronique, sur le profil acheteur de REDON Agglomération.

## 12. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

---

90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 13. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

---

- Critère Prix : 60%
- Critère Technique : 40% (*Analysé sur la base de sous-critères précisés dans le règlement de consultation*)

## 14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

---

Des renseignements peuvent être demandés par l'intermédiaire du profil acheteur de REDON Agglomération, sous la référence de la consultation.

## 15. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

---

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte  
CS 44416, 35044 - Rennes cedex  
Tél. : 02 23 21 28 28  
courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr  
<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

## 16. ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION

---

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics :  
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 Nantes cedex 1  
Tél : 02 53 46 79 02 - Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr